



Mamirolle

Actus

N°58 - Septembre 2020

Vie municipale 2

Confinement, rétrospective	2
Cérémonie du 8 mai	4
Nouvelle équipe municipale	5
Fitness à Mamirolle	8
Focus sur la Via Francigena	9
Départ à la retraite	10
Anniversaire	10
Annonces commissions - comités	11

Vie associative 11

Club des retraités	11
Comité d'animation	11
Association Familles Rurales	12
Chorales	12
Sports	13

Vie culturelle 14

Bibliothèque Ma bulle	14
École de musique du plateau	15
Escape Game	15

Agenda 16

Informations Travaux	16
----------------------	----



Face à une menace invisible, un nouveau coronavirus, décision a été prise par le Président de la République de nous confiner à partir du 17 mars, pour une durée indéterminée. Cette situation inédite nous ramène aux grandes épreuves des siècles passés et redonne aux dirigeants politiques leur rôle premier : gouverner. Cette « guerre » au virus aura un impact aux niveaux humain et économique. Mais il faut tenir !

Alors, la commune assure, en s'adaptant, la continuité des services publics de sa responsabilité comme l'état civil, l'assainissement, les instructions du droit des sols, le paiement des factures. Elle est confrontée à de grandes difficultés pour acquérir les fournitures de première nécessité afin de protéger son personnel et la population : masques, gel hydro alcoolique, produits désinfectants... La fermeture du groupe scolaire, du 17 mars au 11 mai, génère une situation très compliquée pour les parents, les enseignants, puis pour le SIVOS¹ lors de la réouverture. Nous constatons, sur le terrain, beaucoup d'écarts entre les déclarations gouvernementales et notre vécu.

Pour ce numéro 58, le premier de notre nouveau conseil municipal, il était évident de revenir sur cette période, hors normes, que nous venons de traverser et pendant laquelle votre journal municipal n'a pas été distribué. Une rétrospective sur la période de confinement vous permettra de prendre la mesure de la solidarité qui s'est mise en place à tous les niveaux : communal, intercommunal, régional. Puis, vous ferez connaissance avec votre nouveau conseil municipal dont l'installation a été grandement facilitée par le maintien en place des anciens élus, dans le contexte très tendu du confinement. Du côté des nouvelles plus joyeuses, vous découvrirez le travail du CMJ² qui est à l'origine de la création d'une aire de fitness et de streetworkout sur Mamirolle ainsi que la Via Francigéna, projet soutenu par le Conseil de l'Europe et qui traverse notre village.

Les associations, quant à elles, reprennent également la parole pour vous annoncer leur programme d'activités pour l'année à venir, preuve que leur dynamisme est intact, même si les conditions d'accueil restent encore soumises à des protocoles sanitaires.

Ce Covid-19 et les bouleversements sociétaux qu'il provoque nous interrogent sur le monde d'après. Que garde-t-on ? À quoi sommes-nous prêts à renoncer ? Quelles seront les décisions de rupture ? Il a également mis en lumière la belle entraide dont les mamirollaises et mamirollais sont capables. Tirons les leçons et inventons, ensemble, un nouveau modèle où liberté, égalité et fraternité ne seront pas de vains mots.

Bonne rentrée à tous et restons mobilisés !

Daniel Huot

1. Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
2. Conseil Municipal des Jeunes

Confinement, rétrospective

La crise sanitaire dans laquelle nous sommes actuellement a obligé notre commune et l'ensemble de ses acteurs à réagir et à s'organiser rapidement. Pendant cette période, la mairie a reçu 254 mails de 20 interlocuteurs différents avec, à chaque fois, des protocoles ou des décrets de plusieurs dizaines de pages à analyser au plus vite pour une mise en place rapide ; une première difficulté vu la taille de notre commune. Ainsi, dès le début du confinement et après chaque annonce gouvernementale, la mairie a dû s'adapter et faire face à une réalité de terrain bien différente.

L'ensemble du personnel communal a vu ses horaires aménagés afin de limiter les contacts et des autorisations d'absence ont été nécessaires sachant que certains services avaient obligation de perdurer comme, par exemple, l'état civil.



Autre difficulté rencontrée : l'approvisionnement en masques et désinfectant, les fournisseurs habituels étant en rupture de stock. Il a donc fallu trouver d'autres distributeurs au plus vite afin d'avoir les équipements nécessaires pour la protection des personnels et la désinfection journalière des locaux communaux. Une commande de masques à destination du personnel a été effectuée dès le début de la crise auprès d'une entreprise jurassienne. Si celle-ci a bien été honorée, elle n'a pu bénéficier des aides de l'État car passée trop tôt. En attendant la livraison, le stock constitué par la mairie lors de la grippe H1N1 a été utilisé, bien que périmé. La mairie a pu compter sur l'aide de la pharmacie de Mamirolle pour s'approvisionner en gel hydro alcoolique, en attendant de trouver un fournisseur. Grand Besançon Métropole a ensuite mis en place un groupement d'achat afin que l'ensemble des communes de l'intercommunalité puisse bénéficier du matériel nécessaire pour la protection du personnel mais également pour la désinfection des locaux. Mamirolle a, bien entendu, souhaité adhérer à ce groupement afin de s'équiper.

Chaque agent de la commune et du SIVOS a été doté de 5 masques lavables et de 3 visières. Des gants vinyles ont également été mis à leur disposition. Des plexiglas de protection ont été installés à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque, en prévision de sa réouverture.

Malgré les difficultés, notre commune a pu faire face à la crise grâce, notamment, à la solidarité de l'intercommunalité.

Maud Coruk

Distribution des masques

Alors que l'équipement individuel en masques était problématique, la municipalité a multiplié les sources d'approvisionnement pour venir en aide à la population en répondant aux propositions de groupements d'achats de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Besançon Métropole (GBM).



Photo Françoise Seuret

L'ancienne et la nouvelle équipes municipales se sont ensuite mobilisées afin d'organiser la distribution. Elle s'est faite en 2 temps. Une première distribution a eu lieu les 9 et 10 mai et une seconde les 23 et 24 mai. Elles se sont déroulées à la salle annexe et un protocole a été mis en place afin de respecter les mesures sanitaires : désinfection des tables, des chaises et des stylos plusieurs fois dans la journée et à chaque relève,

entrée et sortie par deux portes différentes avec balisage et gel à disposition pour la désinfection des mains à l'entrée et à la sortie.

Ainsi, chaque habitant s'est vu remettre 2 masques chirurgicaux offerts par Grand Besançon Métropole et 4 masques lavables : 2 offerts par Grand Besançon Métropole et 2 par la commune de Mamirolle. En effet, la Région Bourgogne-Franche-Comté a proposé aux communes le souhaitant un achat groupé de masques. Alors qu'il était difficile pour les particuliers de s'approvisionner dans le commerce, la municipalité a fait le choix de commander 2 masques supplémentaires par habitant afin d'augmenter la dotation des Mamirollais.

De son côté, le CCAS¹ a identifié les personnes vulnérables qui ne pouvaient se déplacer afin que leur lot de masques leur soit déposé à domicile.

Grâce à la solidarité du Grand Besançon Métropole et de la commune de Mamirolle, 8400 masques ont été distribués donc les 2/3 sont lavables une vingtaine de fois.

Maud Coruk

1. Centre Communal d'Action Sociale

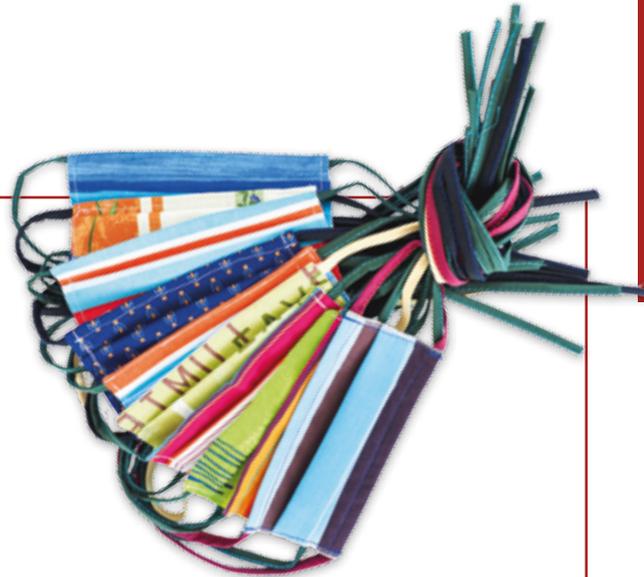
Couturières solidaires à Mamirolle

Début avril, Grand Besançon Métropole a proposé aux communes faisant partie de la communauté urbaine de passer commande pour la fourniture gratuite de kits de masques en tissu à coudre conçus par une entreprise jurassienne, l'idée étant de s'appuyer sur les associations locales pour effectuer les travaux de couture.

Ainsi, à raison d'un masque par habitant, commande a été passée pour la fourniture de 1900 kits. Une première livraison est intervenue début mai. L'atelier de couture ainsi que l'atelier création ont été sollicités pour en assurer l'assemblage. L'un et l'autre ont répondu présents et mobilisé leurs adhérentes auxquelles se sont jointes d'autres couturières de la commune, dont quelques membres du conseil municipal.

C'est donc une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui s'est rapidement organisée pour s'atteler à cette tâche. La Mairie a organisé le dépôt de lots de 50, 100 voire 200 kits au domicile des couturières, fourni le fil et les aiguilles. Chacune a travaillé chez elle en mettant à disposition sa machine à coudre et son savoir-faire.

Chaque kit est constitué d'un carré de textile non tissé, d'un carré de tissu à motifs et de quatre liens. Il faut compter une vingtaine d'étapes pour réaliser le montage d'un kit. L'assemblage d'une centaine de kits a parfois nécessité trois semaines de travail pendant lesquelles salles à manger et salons se sont transformés en atelier de couture.



Une fois le travail exécuté, chaque couturière a déposé sa production en mairie afin d'éviter la multiplication des manipulations. Il a été convenu que chaque couturière garderait 10% de sa production, si elle le souhaitait, pour compenser le temps consacré à ce travail.

Une partie des masques a déjà été distribuée aux Francas, ainsi qu'à quelques assistantes maternelles suite à la demande du Relais Assistantes Maternelles de notre secteur. Le reste est conservé en mairie et sera mis à disposition en cas de reprise de l'épidémie. À ce jour, la commune dispose également de 800 kits à monter issus d'une seconde livraison réceptionnée début juin. Ils viennent enrichir la réserve municipale de matériel.

Alors, bravo et un grand merci aux couturières de Mamirolle pour leur mobilisation ! Un bel exemple de solidarité.

Christel Vieille

Organisation de l'école et des FRANCAS

Suite aux annonces gouvernementales, l'école et le périscolaire, assuré par les Francas, ont été fermés à partir du 16 mars jusqu'au début du déconfinement le 11 mai. Toutefois, pendant la période de confinement, l'école a accueilli des enfants de soignants pendant une semaine, dans le respect des consignes sanitaires du moment, à savoir distanciation physique, repas apportés par les enfants et pris dans la classe.

À partir du 11 mai, l'école a ré-ouvert, dans un premier temps, pour les élèves de grande section de maternelle, CP et de CM2, puis, à partir du 25 mai, pour l'ensemble des classes. Un travail de coordination entre les maires des trois communes (La Chevillotte, Le Gratteris, Mamirolle), les enseignants, les parents d'élèves, le personnel communal et du SIVoS a été nécessaire afin d'organiser la reprise. En effet, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a publié le 29 avril un protocole de 54 pages très contraignant pour l'accueil des élèves qu'il a fallu étudier et mettre en place rapidement. Il a été suivi d'un deuxième protocole, le 14 juin.

Un sondage a été effectué auprès des parents afin de savoir s'ils envisageaient de remettre leurs enfants en classe. 90% d'entre eux ont répondu et 60% ont souhaité qu'ils

reprennent le chemin de l'école. Prioritaires, les enfants de soignants et d'enseignants ont été accueillis 4 jours par semaine ; les autres écoliers 2 jours.

Les ATSEM se sont chargées de la désinfection des locaux et du balisage. La capacité des classes a été réduite à 10 enfants maximum. Par ailleurs, le périscolaire a lui aussi ré-ouvert le 11 mai mais a dû diminuer sa capacité d'accueil. Seuls 10 enfants ont été accueillis le matin, 20 le midi et le soir, au lieu des 90 en temps normal. Cette organisation a perduré jusqu'aux vacances d'été.

Afin de répondre aux exigences sanitaires du Ministère, la mairie a fourni des visières à tous les élèves ainsi qu'aux enseignants et aux personnels du SIVOS, le nécessaire pour le nettoyage et la désinfection des locaux, et des thermomètres pour l'école et le périscolaire. La coordination entre tous les acteurs a permis une ouverture de l'école dans de bonnes conditions. Cependant, devant les capacités et le temps d'accueil réduits à l'école et aux FRANCAS, certains parents ont préféré trouver une autre solution et n'ont pas renvoyé leurs enfants en classe.

À ce jour, l'organisation pour la rentrée n'est pas encore connue mais un guide est disponible sur le site du Ministère. Dans ce document, les consignes en terme de distanciation et de brassage d'élèves sont notamment allégées.

Maud Coruk

8 mai 2020, une commémoration confinée

Cette année, c'est une cérémonie sans public qui s'est déroulée au Monument aux morts, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. La crise sanitaire a privé les habitants de la commémoration de ce jour historique qui a vu la victoire de la liberté sur le nazisme. Seuls les maires des communes de La Chevillotte, du Gratteris et de Mamirolle ainsi que le Président des Anciens Combattants, Monsieur Gabriel Tholomier, étaient présents. Après avoir procédé au dépôt de la gerbe, Monsieur Claude Savonet, maire de La Chevillotte a fait lecture du message du Président de la République rappelant le courage de ceux qui se sont engagés dans ce long combat pour la paix.

Christel Vieille



Et maintenant...

La situation et les protocoles continuent d'évoluer malgré le déconfinement. La municipalité se doit de faire respecter les mesures sanitaires et protéger ses personnels et ses administrés.

Elle reste attentive et continue de s'approvisionner en matériel de protection et les plexiglas installés à la mairie et à la bibliothèque sont toujours en place. Par ailleurs, les règles de location des salles communales ont été adaptées. Elles sont affichées à l'entrée de chacune d'elle. Toute personne louant une salle s'engage à faire respecter les règles sanitaires en vigueur : distanciation physique d'un mètre entre deux personnes, activités jeux et danses interdites si la distanciation physique n'est pas possible, port du masque pour toute personne de plus de 11 ans...

Comptant sur le respect, par les usagers, des gestes barrières et des consignes de sécurité, la mairie a ré-ouvert l'aire de jeux. Par ailleurs, elle rappelle que le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos. Cela est valable dans nos commerces, à la mairie ou encore dans la bibliothèque.

L'équipe municipale se tient prête si le protocole sanitaire venait à se durcir dans les semaines ou mois à venir.

Maud Coruk

Le Covid-19 en chiffres

- 254 mails reçus pendant le confinement
- 1500 € pour la protection du personnel, et la désinfection des locaux
- 4200 € pour le Syndicat à vocation Scolaire
- 4500 € pour la distribution de masques aux Mamirollais (masques + gants + enveloppes)
- 610 masques réservés au personnel communal et du SIVOS
- 8400 masques distribués au total
- + de 2000 masques en stock

Nouvelle équipe municipale

Vous le savez, la crise sanitaire a bouleversé l'installation du nouveau Conseil Municipal. En effet, la période de confinement a entraîné le maintien de l'ancienne équipe dans ses fonctions. Toutefois, pendant cette période, l'équipe fraîchement élue a été associée aux problèmes rencontrés et aux décisions prises. Dans ce contexte très tendu, les nouveaux conseillers municipaux ont pu profiter de l'expérience de leurs « aînés » et entrer plus sereinement dans leurs fonctions au moment du déconfinement.

Depuis le 28 mai, neuf femmes et dix hommes d'horizons, de profils et d'âges très divers siègent au conseil municipal. Cette diversité s'accompagne d'un bel équilibre entre « anciens » et nouveaux conseillers. En effet, sept élus ont fait partie du mandat précédent. Une expérience du terrain très utile dans un contexte sanitaire encore incertain.

La première réunion du nouveau conseil municipal s'est tenue le 28 mai 2020 sous la présidence de Monsieur Daniel Huot, Maire sortant, qui a déclaré les conseillers installés dans leurs nouvelles fonctions. Puis, il a

été procédé à l'élection du nouveau maire, Daniel Huot. Les articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulent que la commune doit disposer au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif du conseil municipal. C'est donc en application de ces deux articles qu'ont été élus cinq adjoints. Le Maire a également désigné trois conseillers municipaux délégués.

Afin de remplir ses missions, la municipalité peut créer des commissions et des comités consultatifs. Elle doit également constituer des commissions obligatoires (Commission d'appel d'offres, Commission communale des impôts directs, Conseil d'administration du CCAS), élire ses délégués au sein d'organismes extérieurs et désigner ses représentants dans différentes institutions.

C'est chose faite depuis les conseils municipaux du 15 juin et du 2 juillet 2020. Toutes les conditions sont maintenant réunies pour que la nouvelle équipe municipale remplisse les missions pour lesquelles elle a été élue.

Christel Vieille



L'équipe municipale

M. HUOT Daniel (Maire), M. BENOÎT-GONIN Alexandre, Mme BERGEZ Gilda, Mme BOURGOIN Cécile, M. BULLE Dominique, M. COPPOLA Ernest, Mme CORUK Maud, Mme JAY Karène, M. JEANNEY Michel, Mme LÉCHINE Patricia, M. LEHEC Gaël, Mr. LETHIER Daniel, Mr. MAILLOT Dominique, Mme MULLER Julie, M. PARRA Miguel, M. PREVITALI Christian, M. REGENNASS Philippe, Mme ROUSSET Valérie, Mme SEYER Séverine, Mme VEZINIER Marilyn, Mme VIEILLE Christel

L'équipe en détails

LE MAIRE

M. HUOT Daniel



ADJOINTS

M. MAILLOT Dominique, 1^{er} adjoint
délégué à l'urbanisme, référent communal PUI, à l'administration du cadastre, à la gestion des espaces forestiers soumis ONF, à la gestion des espaces agricoles, à la gestion et au suivi des chemins ruraux

Mme ROUSSET Valérie, 2^e adjointe
déléguée à la gestion de la vie scolaire, périscolaire et éducative ; à la gestion de la vie sociale

M. BENOÎT-GONIN Alexandre, 3^e adjoint
délégué à l'environnement et à la transition énergétique, référent communal Eau et Assainissement

Mme VIEILLE Christel, 4^e adjointe
déléguée à la gestion de l'information et de la communication, à la culture, et à la gestion du protocole et des cérémonies officielles

M. LETHIER Daniel, 5^e adjoint
délégué aux relations avec les associations de la commune, à la gestion des locations et prêts des salles communales, à la gestion administrative du patrimoine communal, à l'administration du personnel chargé de l'entretien des locaux, à l'organisation des manifestations associatives

CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. COPPOLA Ernest
délégué à la sécurité et à la mobilité dans le village

M. PARRA Miguel
délégué à la gestion, sur le terrain, des espaces forestiers soumis et non soumis au régime de l'ONF

Mme SEYER Séverine
déléguée à la gestion et à l'animation du Conseil Municipal des Jeunes

Mme BERGEZ Gilda

Mme LÉCHINE Patricia

Mme BOURGOIN Cécile

M. LEHEC Gaël

M. BULLE Dominique

Mme MULLER Julie

Mme CORUK Maud

M. PREVITALI Christian

Mme JAY Karène

M. REGENASS Philippe

M. JEANNEY Michel

Mme Vezinier Marilyn

Grand Besançon Métropole

M. HUOT Daniel : conseiller communautaire et 7^e vice-président en charge de la gestion des déchets

Mme ROUSSET Valérie : conseillère communautaire suppléante

Élection des délégués dans les organismes extérieurs

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)

Délégués titulaires

M. HUOT Daniel
Mme ROUSSET Valérie
Mme JAY Karène

Délégués suppléants

Mme SEYER Séverine
Mme LECHINE Patricia
M. MAILLOT Dominique

Syndicat d'étude et d'aménagement du canton de Besançon-Sud Plateau

Délégués titulaires

M. HUOT Daniel
Mme ROUSSET Valérie

Délégués suppléants

Mme CORUK Maud
Mme SEYER Séverine

Désignation des représentants dans les institutions

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (AUDAB)

M. MAILLOT Dominique

Conseil d'Administration de la Maison de retraite

M. HUOT Daniel

Conseil d'Administration de l'ENIL

Titulaire : M. HUOT Daniel

Suppléante : Mme JAY Karène

Conseil Intérieur de l'ENIL

Titulaire : Mme VIEILLE Christel

Suppléant : M. MAILLOT Dominique

Conseil d'Atelier Technologique de l'ENIL

Titulaire : M. MAILLOT Dominique

Suppléante : Mme VIEILLE Christel

Représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

M. REGENASS Philippe

Comité du jumelage

M. HUOT Daniel, Mme SEYER Séverine

Association des communes Forestières du Doubs

Titulaire : M. MAILLOT Dominique

Suppléant : M. PARRA Miguel

Correspondant défense

M. BENOÎT-GONIN Alexandre

Commissions obligatoires

Commission d'appel d'offres

Membres titulaires

M. BENOIT-GONIN Alexandre
M. MAILLOT Dominique
M. PARRA Miguel

Membres suppléants

Mme VIEILLE Christel
M. COPPOLA Ernest
M. LEHEC Gaël

Commission communale des impôts directs

Commissaires Titulaires

M. MAILLOT Dominique
M. COPPOLA Ernest
M. BENOIT-GONIN Alexandre
M. JEANNEY Michel
M. LETHIER Daniel
Mme VIEILLE Christel
M. PARRA Miguel
M. MENETRIER Louis
M. BARBOTTE Jean-Marie

Commissaires Suppléants

Mme ROUSSET Valérie
Mme SEYER Séverine
Mme JAY Karène
Mme LECHINE Patricia
M. REGENNASS Philippe
Mme MULLER Julie
Mme CORUK Maud
M. LEHEC Gaël
Mme VEZINIER Marilyn
M. BULLE Dominique
Mme BERGEZ Gilda
M. PREVITALI Christian

Contribuables propriétaires de bois ou forêts

M. CUENOT Raymond
M. GAULARD Jean-Pierre

Contribuables

hors de la commune

M. BERGEZ Michel

Commission intercommunale des impôts directs

Commissaire

Mme JAY Karène

Commissaire suppléant

Mme SEYER Séverine

CCAS

Président

M. HUOT Daniel

Membres élus

M. REGENNASS Philippe, Mme JAY Karène, Mme LECHINE Patricia, M. LETHIER Daniel, Mme ROUSSET Valérie

Membres désignés représentants des associations

Mme BICHET Monique, Mme BONNET Fabienne,
M. CHANEZ Bernard, Mme MONNET Cécile,
Mme PEPIOT Catherine

Commissions communales

Finances

Vice-président : M. HUOT Daniel

Membres : Mme SEYER Séverine et M. LETHIER Daniel,
M. Philippe REGENNASS

Communication

Vice-présidente : Mme VIEILLE Christel

Membres : Mme CORUK Maud, Mme MULLER Julie,
Mme VEZINIER Marilyn

Développement et urbanisme / PLU

Vice-président : M. MAILLOT Dominique

Membres : M. JEANNEY Michel, M. PARRA Miguel,
M. Daniel LETHIER, M. Alexandre BENOIT-GONIN,
M. Ernest COPPOLA et Mme VIEILLE Christel

Transition énergétique

Vice-président : M. BENOIT-GONIN Alexandre

Membres : M. PARRA Miguel, M. MAILLOT Dominique,
Mme LECHINE Patricia

Commission forêt

Vice-président : M. MAILLOT Dominique

Membres : M. BULLE Dominique, M. JEANNEY Michel,
M. LEHEC Gaël, M. PARRA Miguel, Mme VIEILLE Christel

Travaux

Vice-président : M. HUOT Daniel

Membres : M. MAILLOT Dominique, M. LETHIER Daniel,
M. JEANNEY Michel, M. COPPOLA Ernest

Prévention sécurité

Vice-président : M. COPPOLA Ernest

Membres : Mme LECHINE Patricia, Mme JAY Karène,
Mme VEZINIER Marilyn, Mme BERGEZ Gilda

Comités consultatifs

Relations avec les entreprises et les commerces

Présidente : Mme JAY Karène

Membres élus : Mme SEYER Séverine

Membres extérieurs :

Développement durable et de l'environnement

Président : M. BENOIT-GONIN Alexandre

Membres élus : M. COPPOLA Ernest, M. HUOT Daniel,
Mme LECHINE Patricia, M. LEHEC Gaël, Mme ROUSSET
Valérie, Mme VIEILLE Christel

Membres extérieurs :

Vie scolaire / Périscolaire

Présidente : Mme ROUSSET Valérie

Membres élus : Mme CORUK Maud, Mme JAY Karène,
M. LEHEC Gaël, M. MAILLOT Dominique, Mme SEYER
Séverine

Membres extérieurs :

Relations avec les associations

Président : M. LETHIER Daniel

Membres élus : Mme BERGEZ Gilda, Mme JAY Karène,
Mme SEYER Séverine

Membres extérieurs : M. CUENOT Eric, Mme MARTIN
Francine

La liste des membres extérieurs au sein de chaque comité est en cours de finalisation et sera proposée à l'approbation du conseil municipal lors de la prochaine séance.

Fitness à Mamirolle

La crise sanitaire a occulté le travail mené par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) autour de l'implantation sur notre commune d'une aire de fitness et d'un espace dédié au streetworkout¹. Et c'est avec surprise que beaucoup d'entre vous ont découvert début juillet ce nouveau lieu dévolu à l'activité physique et à la remise en forme.

Si aujourd'hui, les habitants de Mamirolle peuvent profiter de ces installations à leur guise c'est grâce à la volonté de notre CMJ. En place depuis 2017, il a repris un projet initié il y a quelques années, à savoir mener une réflexion sur les espaces de jeux de plein air. En parallèle, plusieurs parents étaient désireux de faire évoluer l'espace dédié aux plus jeunes, d'où l'idée de création et de réhabilitation d'espaces de jeux extérieurs en fonction des tranches d'âge.

Cette réflexion a nécessité un investissement important de la part des jeunes conseillers qui ont mené le projet en plusieurs étapes. Ils ont d'abord dressé un état des lieux de l'existant et des envies. En effet, deux espaces de jeux existent déjà à Mamirolle, le square des Tilleuls et le square Kostelec. Dans un premier temps, il a été décidé une remise en état de l'existant au square des Tilleuls – destiné aux plus jeunes –, qui a été agrandi, rénové, arboré et agrémenté de bancs. Aujourd'hui, c'est un espace convivial où les enfants et leurs parents prennent plaisir à se retrouver.



Dans un second temps, les membres du CMJ ont réfléchi à la création d'un lieu dédié aux adolescents à partir de 11 ans. Si l'espace Kostelec comprend une aire principalement dédiée aux sports collectifs, l'objectif était de créer un nouvel équipement au cœur du village, facile d'accès et proche des écoles et du gymnase. Nos jeunes élus ont engagé une phase de recherche afin de connaître les différentes possibilités. Lors d'un voyage à Kostelec, ville jumelée avec notre commune, ils ont pu tester l'aire de fitness installée dans l'enceinte de l'école et demander l'avis sur les différents agrès. Ils se sont ensuite rapprochés des associations

1. Entraînement de rue



de Mamirolle qui ont confirmé l'intérêt de ce projet, et les professeurs de sport au collège de Saône et des coaches sportifs ont été interviewés !

Ces démarches les ont confortés dans leur projet d'implantation d'une aire de fitness complétée par un espace de streetworkout. S'en est suivie la phase de concrétisation du projet, à savoir la recherche de fournisseurs, l'élaboration du budget, les demandes de subventions, en accord avec le conseil municipal qui a délégué au CMJ la recherche de sources de financement. Ce dossier a été présenté dans le cadre de l'appel à projet 2020 de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs. Le CMJ l'a défendu devant un jury et a obtenu une aide financière.

Au-delà d'être un lieu de rencontre, l'aire de fitness permet d'entretenir sa forme physique et ainsi lutter contre la sédentarité et l'obésité, grâce à différentes machines où toutes les parties du corps peuvent être travaillées. L'espace de streetworkout mélange gymnastique et musculation et sert à travailler sa force, sa souplesse, son agilité, son endurance et l'équilibre. Cette structure s'adresse à un public très large et évite que les jeunes utilisent le mobilier urbain.

Les éléments ont été installés début juillet 2020. Des panneaux expliquent comment utiliser au mieux les agrès et des flash codes permettent, depuis les smartphones, de visualiser des vidéos d'information et d'exercices.

Une belle réalisation du CMJ ! Alors enfiler shorts et baskets et venez vous mettre en mouvement !!!

Marilyn Vézinier

Quelques chiffres...

Coût total: 20627 € HT soit 24752 € TTC

Subventions HT :

- Conseil Départemental : 5157 €
- CAF du Doubs : 5000 €
- Grand Besançon Métropole : 2617 €

Mairie: 7853 €

Focus sur la Via Francigena

La via Francigena (chemin des Français ou des Francs) est un chemin de pèlerinage reconnu « Grand itinéraire culturel européen » depuis 1994 par le Conseil de l'Europe. Il parcourt environ 2 250 kilomètres à travers l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie. Il suit la route empruntée en 990 par Sigéric, archevêque de Canterbury, au sud de l'Angleterre, alors qu'il se rend à Rome visiter le Pape Jean XV.



En France, l'itinéraire suit celui du GR®145 (balisage blanc et rouge) sur 1 000 kilomètres, de Calais à Jougne, et traverse notre commune. Ainsi, une fois arrivés à Mamirolle, les pèlerins empruntent la rue du stade, passent sous la voie ferrée, montent la rue de la gare puis la rue de l'église. À la sortie du village, direction le Mont. Au niveau du château d'eau, l'itinéraire bifurque à droite et monte, par la forêt, en direction de Foucherans.

Encore confidentielle en comparaison avec les chemins de Compostelle, la Via Francigena connaît une hausse de sa fréquentation. Appelée à se développer, elle bénéficie du soutien du Conseil départemental du Doubs, du Grand Besançon Métropole et de la Région. Une association internationale, l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena (AEVF), porte le projet de développement. Elle est soutenue par le Conseil de l'Europe et fédère les communes et les régions traversées... Mamirolle ne peut donc pas rester au bord du chemin !

Aussi, la municipalité a signé une convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Doubs

(CDRP25) en juillet 2020 afin d'autoriser le balisage et le passage des marcheurs sur les terrains communaux. Un premier rendez-vous s'est tenu le lundi 27 juillet avec un représentant du CDRP25 afin de déterminer un lieu d'installation pertinent qui tient compte du balisage d'autres circuits pédestres proposés sur notre commune, notamment les circuits du bois de la Fougère et du golf. Par ailleurs, elle envisage d'adhérer à l'AEVF afin de mieux faire connaître la commune. Cette adhésion, d'un montant de 300€/an permettra de mettre en lumière, au niveau national mais également à l'international, ses atouts afin d'inciter pèlerins et randonneurs à faire de Mamirolle une vraie étape avant leur ascension vers Foucherans, Ornans, Pontarlier puis la Suisse.

D'ores et déjà, nous recevons des demandes d'hébergement de pèlerins qui souhaitent s'arrêter une nuit à Mamirolle. Ainsi, le 25 juillet, nous avons accueilli un groupe de 12 personnes souhaitant établir leur campement sur notre commune. En l'absence de structure d'accueil adéquat, la Mairie a mis à leur disposition la salle des fêtes annexe et autorisé l'installation des tentes entre le terrain de tennis et le stade d'entraînement.

La crise que nous traversons actuellement rebat les cartes de la consommation et notamment celle des loisirs et du tourisme. Plus d'authenticité, plus de sens feront, à n'en pas douter, partie des envies d'un grand nombre d'entre nous. Des valeurs qui rejoignent celles portées par le Conseil de l'Europe qui a inscrit au programme des « Itinéraires culturels européens » le tourisme culturel et durable ainsi que la promotion du patrimoine culturel et naturel.

À nous, municipalité, commerçants, artisans, habitants de faire rayonner le potentiel de notre joli village et d'en



faire un lieu où il fera bon se ressourcer et où les pèlerins prendront plaisir à faire valider leur crédentiale¹.

Christel Vieille

1. Passeport du pèlerin

Brigitte s'en va !

Mardi 4 août 2020, le conseil municipal, le personnel communal et quelques amis sont venus souhaiter une bonne retraite, après 43 années de vie professionnelle, à Brigitte Saint-Voirin.

Dans son discours, Monsieur le Maire a vanté ses qualités, notamment son sens de l'initiative et son exemplarité. Il a également souligné sa parfaite intégration dans l'équipe, lors de son arrivée dans la commune, il y a presque 10 ans. Agente technique principale, elle avait à sa charge l'entretien des locaux communaux : salles des fêtes, gymnase, bibliothèque, salles de l'ancienne mairie. Daniel Lethier, adjoint au maire, l'a félicitée pour son dévouement et son sens du service public. En effet, toujours disponible, elle a su faire preuve d'une grande adaptabilité mais également de diplomatie et de fermeté lorsqu'après les locations des salles communales, elle procédait aux états des lieux, activité qui n'est pas toujours facile !



Sa gentillesse et sa bonne humeur vont manquer à ses collègues ainsi qu'aux membres de l'équipe municipale avec lesquels elle a longtemps travaillé. À présent, elle va pouvoir se consacrer pleinement à ses passions et plus particulièrement à celle pour les animaux.

À l'issue des discours, un vin d'honneur est venu clore ce moment d'émotion.

Toute l'équipe municipale lui renouvelle ses vœux d'excellente retraite auprès de son mari Claude.

M. Jeannot a eu 90 ans cette année

M. André Jeannot est né le 18 février 1930. À cette occasion, il a reçu, entouré par sa famille, M. Huot, maire de la commune, Mme Bichet et M. Lethier, tous trois représentant le CCAS de Mamirole.

Il est bien connu des anciens du village puisqu'il est né dans la maison familiale où il vit encore aujourd'hui, rue du Stade.

Les débuts de sa vie furent difficiles car, fils unique, il a perdu ses deux parents à l'âge de 3 ans. Son oncle, Joseph Mercier, avec Yvonne, sont venus habiter et exploiter la ferme de ses parents. Comme beaucoup d'enfants de l'époque, il n'allait pas beaucoup à l'école pour participer aux tâches de la ferme.



À 20 ans, il est parti faire son service militaire dans le II^e régiment de dragons, 4^e escadron, à Offenbourg. À son retour 18 mois plus tard, en 1951, il a été muté gendarme auxiliaire à Bouclans (mais n'a jamais porté l'uniforme).

Ensuite, il a travaillé pour l'entreprise ferrovière de Besançon puis à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Il avait 26 ans lorsqu'il s'est marié avec Anna, une jeune fille de 5 ans sa cadette, originaire de Bonnevaux-le-Prieuré.

Trois filles sont nées de cette union : Andrée née en 56 puis Gilberte et Nadine. Chacune ayant eu 3 enfants, ils ont maintenant 9 petits enfants et 12 arrière-petits-enfants. La petite dernière, Juliane, vient d'avoir 1 an. Ils ont toujours un grand plaisir à les recevoir.

En 2009, M. Jeannot a eu la grande douleur de perdre son petit-fils Julien et nous en parle avec grande émotion.

Il a toujours eu besoin de travailler à l'extérieur : en forêt, planter des sapins, faire le jardin et aussi faire de belles marches avec son épouse...

Il a aimé faire des beaux voyages et pour ses 80 ans, ses filles lui ont permis de découvrir la tour Eiffel et surtout l'Arc-de-Triomphe, lieu où se trouve la flamme du soldat inconnu.

Aujourd'hui, il lit encore beaucoup de livres sur la guerre et nous relate avec grand plaisir son séjour à Berlin où il a pu séjourner, il y a longtemps maintenant, durant une semaine, à l'hôtel du Wedding à 200 m du secteur russe et 500 m du Bunderstag. À cette occasion, il a visité le château de Sigmaringen où s'était réfugié le Maréchal Pétain.

Bon Anniversaire M. Jeannot.

Monique Bichet, vice-présidente du CCAS



Du côté du CCAS

En partenariat avec la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, le CCAS a décidé de reconduire l'atelier : «L'équilibre, où en êtes-vous?», qui avait dû être interrompu en mars dernier pour cause de crise sanitaire.

Ce programme a été construit pour les 60 ans et plus, vivant à domicile, qui souhaitent améliorer leur qualité de vie et leur capital santé.

Les objectifs de ces ateliers sont de réveiller et de stimuler la fonction d'équilibration, d'apprendre à se relever du sol, de développer la confiance en soi et de sensibiliser à l'aménagement de son intérieur pour limiter le risque de chute.

Douze séances pour garder la stabilité

À partir du mois de septembre prochain, ces ateliers se dérouleront le mardi, sur plusieurs créneaux horaires. Durant douze séances, chaque groupe de 6 à 9 personnes se retrouvera pendant une heure, autour d'un expert en activité physique spécifiquement formé.

À chaque séance, les participants apprendront des exercices physiques pour garder l'équilibre, et l'animateur proposera des exercices à réaliser seul, à domicile. Chaque session est un moment de partage et de convivialité.

Financé par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil départemental, le tarif unique est de 20€ pour l'ensemble des séances, dont 10 € à la charge de chaque participant. Le CCAS prend en charge les 10€ restants.

Renseignements : Elodie GASCA au 03 81 25 17 60.

Philippe Régennass, vice-président du CCAS

Comité consultatif Relations avec les entreprises et les commerces

L'objectif de ce comité : créer du lien entre la municipalité et les commerçants, chefs d'entreprises et artisans et les fédérer autour de projets communs.

Pour cela, nous avons besoin de vous. Aussi, nous recherchons 2 commerçants, 2 chefs d'entreprise et 2 artisans pour finaliser la constitution de ce groupe de travail. Alors, si ce projet de mutualisation de vos idées et de vos compétences vous tente, venez nous rejoindre.

Nous vous convions à une réunion d'informations le **25 septembre 2020** à 19h à la Salle des fêtes annexe. Elle sera suivie d'un moment convivial.

Karen Jay, présidente

Vie associative

Le Club des Retraités de Mamirolle

Association loi 1901 qui réunit des retraités de tous âges : 90 membres à jour de cotisation cette année. Un bureau avec président, vice-président, secrétaire, trésorière et 4 assesseurs.

Comme pour toutes les autres associations, nos activités se sont arrêtées début mars cette année à cause du Covid.

En année normale, sont organisés :

- Un repas grenouilles en mars
- Un repas tête de veau ou autre en avril/mai
- Un repas dansant de fin d'année à la salle des fêtes
- Un voyage en bus sur une journée, en juin, dans la région, le plus souvent avec les Anciens Combattants.

Participation au Téléthon : organisation du petit déjeuner

On participe aussi à un après-midi récréatif tournant avec les autres clubs du plateau en juin et, en automne, au repas dansant de la journée de l'amitié.

Sans oublier les jeux de cartes (tarot et belote) du jeudi après-midi dans une salle de l'ancienne mairie/école : une ambiance conviviale de personnes qui s'estiment, fêtent les anniversaires, partagent le gâteau et le verre de l'amitié avant de se séparer.

Malgré les informations plutôt alarmantes de cette fin juillet, nous espérons que les conditions sanitaires, début septembre,

Objectifs :
Entraide, solidarité,
convivialité...

permettront, comme d'habitude, une reprise de nos activités dès la rentrée. Nous aviserons le moment venu.

Nous pensons aussi maintenir la sortie prévue en décembre pour la découverte d'un marché de Noël en Alsace.

Si vous avez envie de vous joindre à nous, n'hésitez pas, nous serons heureux de vous accueillir.

Le président, Henri Fraisse

Le comité d'animation de Mamirolle

En raison du Covid-19, la fête du village et le vide grenier sont annulés. Le banquet des classes prévu le 19 septembre est reporté au 28 mars 2021 avec les classes dont l'année de naissance se termine en 1 et 6.

Merci pour votre compréhension

Le comité d'animation



Familles rurales

L'Association Familles Rurales de Mamirolle est heureuse de vous retrouver à la rentrée de Septembre pour vous faire profiter de ses ateliers après cette période difficile et encore incertaine.

Toutes les conditions sanitaires sont assurées pour vous permettre d'exercer vos activités en toute sécurité.

L'Association propose des activités pour les enfants, comme la ludothèque itinérante Pic et Pivette, où les enfants jouent encadrés par des animateurs diplômés, mais aussi de la danse ainsi que du step pour les plus grands avec, là aussi, un encadrement professionnel. Il est à noter que la porte est ouverte pour un atelier Théâtre Enfants, à condition d'avoir des comédiens !

Pour les adultes, l'association met en place des activités de création, de couture et vous initie au chant choral à travers ses chorales (classique Sopralti, moderne Au fil des chants), et vous invite aussi à quelques échanges culinaires; rendez-vous ponctuels chez les uns et les autres pour faire découvrir ses recettes !

Et enfin, pour être en forme mais aussi pour se décontracter, l'Association propose des cours de fitness, de Pilates et

stretching, step abdos-fessiers et aussi du yoga de l'Energie.

Vous retrouvez aussi l'Association Familles Rurales dans des activités ponctuelles, comme les soirées jeux, la Mamiroulette...

L'association gère aussi la bibliothèque municipale de Mamirolle en collaboration avec l'équipe animatrice car l'univers du Livre reste un élément important pour les familles.

Un flyer d'activités sera distribué dans les boîtes aux lettres avec tous les renseignements (nom des référents, tél, mail). Toutes ces activités ne pourraient pas exister sans les bénévoles.

Un grand merci à toutes et à tous pour leur investissement et nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Cet APPEL est IMPORTANT car nous avons besoin pour cette fin d'année 2020 d'un trésorier comptable et d'une secrétaire, sinon les activités ne pourront continuer.

Assemblée Générale le 25/09/2020

Contact : afr.mamirolle25@gmail.com
Adresse 2 rue de l'Église 25620 Mamirolle
Tél. : 03/81/55/70/47 le soir

Un programme de concerts est en cours d'élaboration et nous verra à nouveau nous produire à Mamirolle, bien sûr, mais aussi dans toute la région.

La reprise aura lieu le :

Mardi 8 septembre à 20 H 00
Salle Dornic – ENIL de Mamirolle.

Les répétitions auront lieu le mardi de 20h à 22h. Marie-Line Aubry le chef de chœur et les choristes de l'an dernier vous accueilleront avec plaisir dans une ambiance chaleureuse.

Les premières séances vous permettront de vous essayer au chant et de voir si le répertoire proposé (contemporain et moderne) vous convient. La connaissance de la musique n'est pas obligatoire. Bonne humeur et assiduité sont les atouts qui vous permettront de vous fondre dans ce groupe de passionnés.

Renseignements au forum des associations de Mamirolle ou en téléphonant au 03 81 60 33 03, ou au 06 88 01 95 57.

La chorale Au Fil des Chants vous attend

La saison 2019-2020 a été bien perturbée par le COVID 19. Bien qu'aucun concert n'ait pu avoir lieu en fin de saison, l'ensemble Au Fil des Chants a pu se produire le 12 octobre 2019 à Orchamps-Vennes (invité par les chœurs de Vennes), ainsi que le 6 décembre à Gendrey dans le cadre du Téléthon.



Malgré les mesures de confinement, des répétitions en vidéo-conférence (grâce à Katia Berman) ont pu avoir lieu, ce qui a maintenu le contact entre les choristes.

Une nouvelle saison commence qui, nous l'espérons, se déroulera dans de meilleures conditions et verra Au Fil des Chants renouer avec son public. En tout état de cause les mesures qui nous seront imposées seront respectées.

Chorale SOPRALTI

Reprise des répétitions
avec notre chef de chœur Mali Zivkovic
le lundi 14 septembre,
salle de l'ancienne MAIRIE à Mamirolle.
Les nouvelles venues de tout pupitre
sont les bienvenues.

S'adresser à Marie Claude Vincent
tel : 06 86 12 25 42

La Mancine

Depuis le vendredi 6 mars 2020 la Mancine a laissé les tapis et les agrès dans le local matériel du gymnase.

Nous espérons retrouver nos activités en septembre dans des conditions normales.



Les sections Jeunesse et Aînées ainsi que les garçons se sont retrouvés régulièrement par les moyens informatiques pour des séances virtuelles ou des défis à relever. Cela a permis de conserver des liens entre les animateurs et les jeunes.

Les pupilles et les adultes ont fait une sortie en VTT pour clôturer le mois de juin.



Une dernière réunion des bénévoles mercredi 24 a permis de définir les dates de reprise en septembre. Mais c'est surtout un manque d'animatrices dans la section Jeunesse (2007-2010) qui nous inquiète. Nous allons devoir faire des choix drastiques pour assurer le bon déroulement en sécurité des séances.

Dans les sections Initiation Gym mixte (2015-2016), Jeunes Poussines (2013-2014), Poussines (2011-2012) et Poussins (2012-2014) il reste encore des possibilités d'inscriptions.

Nous serons présents au Forum des associations le samedi 5 de 9h00 à 12h30. La reprise des activités sera la semaine du 7 au 11 septembre 2020

La Mancine change la tenue des licenciés, rendez-vous cet automne pour la découvrir.

Denis Rognon, le président

Jour de hand !

Le samedi 5 septembre à partir de 14h00, l'Entente Saône-Mamirolle handball fait sa rentrée au complexe sportif de Saône, dans le cadre de l'opération « jour de hand » initiée par la ligue Bourgogne - Franche Comté de handball.

Tout au long de l'après-midi, venez rencontrer les dirigeants et les entraîneurs du club pour vous imprégner de l'ambiance et des valeurs transmises par ce sport 6 fois champion du monde masculin et 2 fois champion du monde féminin.

Pour faire découvrir le club aux non licenciés, des ateliers ludiques à l'extérieur, des matchs de hand à 4 sur demi-terrain, des ateliers motricité pour les tout petits (de 3 à 5 ans), seront au programme de cet après-midi placé sous le signe de la convivialité.

La journée sera clôturée par deux matchs amicaux des seniors masculins et féminins.

Venez nombreux !

Stretching

Reprise des cours le vendredi 18 septembre à 10 h 30 avec Emmy Girard à la salle des fêtes de Mamirolle.

☞ Pour les inscriptions s'adresser à Marie Claude Vincent tel 06 86 12 25 42

Bibliothèque « Ma Bulle »

Nous voici déjà en septembre ! Nous espérons que vous avez passé un bel été, plein de belles lectures.

La bibliothèque « Ma Bulle » met à votre disposition des romans, albums, revues, documentaires, BD, livres en gros caractères, livres audio, CD et des DVD.

L'adhésion de 12€ est familiale et pour une année (de date à date).

Vous pouvez emprunter jusqu'à 4 documents par membre de famille et pendant 3 semaines. La consultation sur place des documents est gratuite.

Vous pouvez également consulter notre catalogue en ligne :



<https://bibliotheque-mamirolle.fr>

Depuis chez vous accédez à tous nos livres et faites des réservations. Vous pouvez consulter votre compte, voir ce que vous avez en prêt ou encore prolonger un livre en retard. Vous pouvez même nous faire des suggestions d'achat.

Si vous ne vous êtes pas encore connecté et/ou que vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous solliciter.



Horaires d'ouverture en période scolaire :

Mercredi : 10h30 – 12h00

Vendredi : 16h30 – 18h00

Samedi : 10h30 – 12h00

Via la médiathèque départementale du Doubs, nous vous proposons un service de ressource en ligne :

<https://media-doo.mediatheques.fr/>

Vous y trouverez des films en VOD (vidéo à la demande), de la musique, des formations et de la presse.



N'hésitez pas à venir vous renseigner.

L'équipe de la bibliothèque est à la disposition des usagers pour les accueillir, les informer, les aider à utiliser au mieux les ressources de la bibliothèque, les guider dans leurs recherches et recueillir leurs suggestions.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous pouvez venir renforcer l'équipe de bénévoles, même si cela reste occasionnel nous serons heureux de vous compter dans l'équipe.

N'hésitez pas à vous renseigner, cela ne vous engage en rien.

À très bientôt.

Peggy Ruffin

bibliotheque.mamirolle@gmail.com

Contact 03 81 52 63 82

Apéritif littéraire à la bibliothèque

Fort de son succès l'an passé, la bibliothèque renouvelle sa participation au festival bisontin «Livres dans la boucle».

Nous recevons le vendredi 2 octobre à 18h30
Daniel Picouly.

L'année dernier, il était venu accompagné de Frédéric Pillot, nous présenter *Tilou Bleu* pour le plus grand plaisir des petits. Cette fois, au tour des parents ! Il vient pour nous parler de son dernier roman, *Longtemps je me suis couché de bonheur* chez Albin Michel.

«Je reprends le brouillon de ma rédaction :
"Longtemps je me suis couché à plusieurs. Chez nous on est au moins deux par lit. Pas étonnant, ma mère a eu treize enfants." Proust serait fier de moi. »

extrait Albin michel

«Daniel Picouly s'est imposé en 1996 avec *Le Champ de personne* (Grand prix des lectrices de ELLE) puis avec *L'enfant léopard* (Prix Renaudot, 1999). Il a publié aux éditions Albin Michel *La nuit de Lampedusa*, *La faute d'orthographe est ma langue maternelle*, *Le cri muet de l'iguane* et *Quatre-vingt-dix secondes* en 2018. Il a animé de nombreuses émissions littéraires sur France Télévisions.» (Albin Michel)

Ses livres seront disponibles à la bibliothèque, n'hésitez pas à venir les emprunter. Si vous n'avez pas lu ses livres, ce n'est pas grave, venez quand même l'écouter, vous ne le regretterez pas !

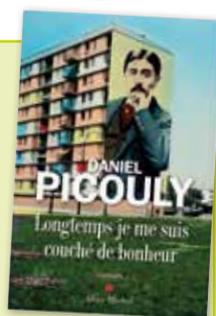
Nous vous donnons donc rendez vous,
pour un moment agréable autour du livre
et d'un verre,

le vendredi 2 octobre à 18h30
à la bibliothèque « Ma bulle ».

Peggy Ruffin



Retrouvez les dates du festival à Besançon dans notre *Agenda*.



Enfant ou adulte, des places sont encore disponibles pour pratiquer la musique dans les différents ensembles (chorale, brass-band...), en Musique Assistée par Ordinateur, en éveil (MS et GS) et découverte instrumentale (CP) et quelques-unes en instruments (à partir du CE1) !

Renseignements

emplateau@gmail.com - www.emplateau.fr
09.84.43.65.09 /

Trésor de Mamirolle trouvé en 45 minutes !

15 enfants de 8 à 13 ans, accompagnés d'adultes, se sont retrouvés le 19 février à la salle des fêtes annexe pour participer à l'Escape Game pédagogique proposé par Familles Rurales et le réseau Canopé : le trésor de Mamirolle.

Sophie, médiatrice du Réseau Canopé de Besançon, a expliqué comment jouer ensemble pour résoudre les énigmes, trouver les codes, et enfin ouvrir les coffres.

Les enfants et les adultes (Eh oui !) ont su lire, manipuler le miroir pour lire les informations qui étaient à l'envers, manipuler la petite lampe magique pour découvrir un texte invisible sur le papier, jouer aux échecs pour trouver une partie du code, découvrir une partie du code cachée dans la robe de dame de cette époque... et les coffres ont été ouverts en 45 minutes chrono !



Sophie a ensuite invité les enfants à venir expliquer devant leurs camarades comment ils étaient parvenus à trouver les codes. Elle a également expliqué comment elle avait construit, testé le jeu avant de le proposer.

Chacun et chacune s'est vu remettre un petit diplôme et l'après-midi s'est terminé autour d'un goûter.

Merci aux enfants, parents qui sont venus pour cette première et peut-être à l'année prochaine sur un autre thème !

Marie-Anne Barbier, présidente Familles Rurales

Forum des Associations

A la rentrée, faites le plein d'activités...
Présentation des différentes associations sportives et culturelles présentes à Mamirolle, pour enfants et adultes.

5 sept. 2020

de 9h à 12h30
Salle des fêtes de Mamirolle

Association Familles Rurales Saône
ATELIERS MASSAGE PARENTS BEBE
A SAONE
SESSION DE 5 SEANCES DE GROUPE
DU JEUDI 10 SEPTEMBRE AU JEUDI 8 OCTOBRE 2020 DE 9H30 A 11H
60€ LES 5 SEANCES

Dans le cadre de son action de soutien à la parentalité, l'association FR Saône organise une session de massage parents bébé de 5 séances d'1h30 sur 5 semaines à tarif préférentiel: **60€ les 5 séances de 1h30** au lieu de 100€. Animées par Sanda, psychologue et formatrice certifiée par l'AFRIS.

Année par Saône, publication et inscription certifiée par l'AFRIS: Association Française de Massage pour Bébé.

Communiquez avec votre bébé autrement par sa touche invisible.
Renseignements et inscriptions: 0608740146, sanda@compagniefrance.fr

l'Association Familles rurales de MAMIROLLE propose des cours de Yoga de l'énergie et Yoga Nidra*

*Technique de relaxation profonde qui apporte une détente physique et mentale

Accessible à tous.
Salle annexe de la salle des fêtes de Mamirolle

Reprise des cours : Mercredi 9 Septembre 2020

NOUVEAU 2 COURS (si aspect d'inscriptions):
17h à 19h30 ou 19h45 à 20h15

sur inscription uniquement dans un des centres d'activités sportifs établis par la commune.

Renseignements : Florence Pallestot, Enseignante certifiée de yoga
florence.pallestot@yoga-nidra.fr

Contact et inscriptions : Marie-Anne BARRIER 0378155770147 le soir
dominiquebarrier63@yahoo.fr

Bébé-Livres
les mardis de 10 h 30 à 11 h 30

Sept. 2020 - La ferme
Oct. 2020 - 13 - Femmes & couleurs
Nov. 2020 - 10 - Automne/Printemps - Jour nuit
Déc. 2020 - 01 - Bonjour l'hiver - Noël
Janv. 2021 - 12 - La galette - Bonnet rouge

Mars 2021 - 09 - La savane - 23 - La printemps
Avril - 06 - Pâques
Mai 2021 - 11 - Grosse / printemps - 25 - La famille
Juin 2021 - 08 - Jérémy / fleurs - 12 - Vacances - 19 - vacances - 26 - vacances

MA BULLE MAMIROLLE

Agenda

- **01/09** - Rentrée des classes
- **05/09** - Forum des associations
10h - 12hsalle des fêtes
- **05/09** - Jour de hand - ESM
14hcomplexe sportif de Saône
- **07/09 au 09/09** - Reprise Mancinegymnase
- **08/09** - Reprise chorale Au fil des chants
20 H 00ENIL - salle Dornic
- **09/09** - Reprise Yoga - AFR
17hsalle des fêtes annexe
- **14/09** - Reprise chorale Sopralti.....ancienne mairie
- **18/09** - Reprise stretching
10h30salle des fêtes
- **18/09 au 20/09** - Livre dans la boucle.....Besançon
- **19/09 au 20/09** - Journées européennes du patrimoine
- **22/09** - Bébé-livres - La ferme
10h30.....bibliothèque Ma bulle
- **25/09** - Réunion Comité relations entreprises et commerces
19hsalle des fêtes annexe
- **25/09** - Assemblée générale Association Familles Rurales
- **26/09 au 27/09** - Livre dans la boucleBesançon
- **02/10** - Apéritif littéraire - Daniel Picouly
18h30bibliothèque Ma bulle
- **03/10 au 04/10** - Livre dans la boucleBesançon

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail mairie@mamirolle.com
Blog http://mamirolle.over-blog.fr
Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78



Création d'une tranchée filtrante pour les eaux pluviales de voirie entre le n°11 et 11 bis de la rue de la Vierge
Début des travaux le 07 septembre
Durée 3 à 4 semaines



Relevé des compteurs d'eau à partir du 03 septembre

Ramassages des déchets



jeudi 10 et 24



jeudi 3 et 17

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : Christel Vieille
Equipe de rédaction : Maud Coruk, Julie Muller, Marilyn Vézinié
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet
Crédits photographiques : Daniel Lethier, Francine Martin, Victor Ramseyer, Christel Vieille, iStock©DR